



Église des Pays de l'Ain

1^{ER} DÉCEMBRE 2019 - N° 12



Lettre pastorale pour l'avent 2019

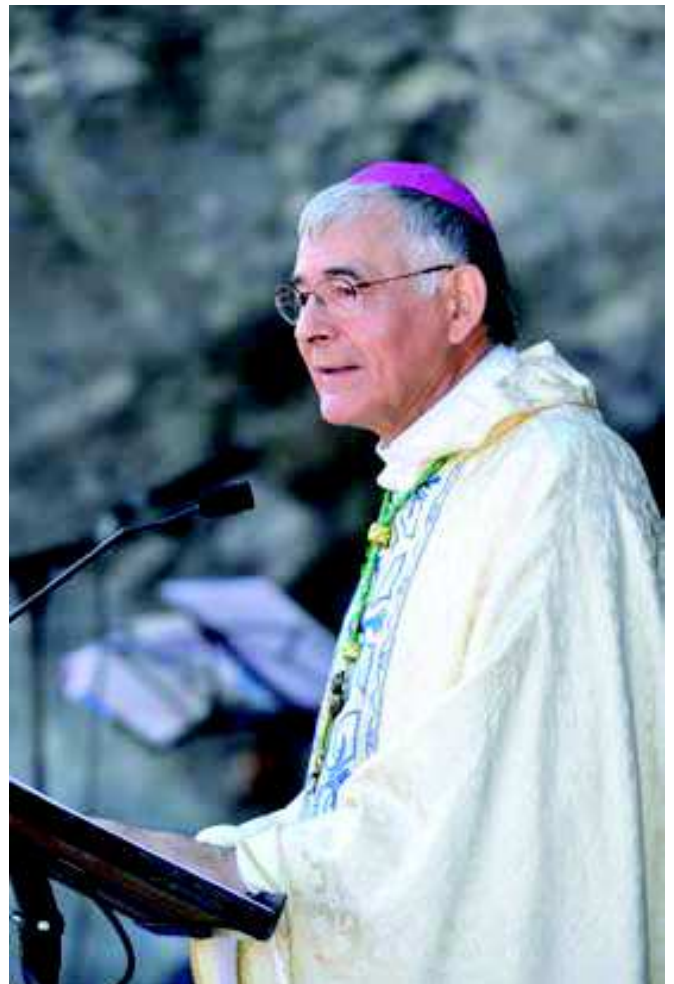
Chers frères et sœurs, chers amis,

Au moment d'entrer en temps d'Avent et d'inaugurer une nouvelle année chrétienne, je suis heureux de vous rejoindre pour vous adresser à tous mes meilleurs vœux. C'est l'occasion de vous redire comment je vois se dessiner l'avenir de notre diocèse et d'exprimer ce que je souhaite pour vous sur le chemin qui s'ouvre à nous.

Je n'ignore pas que beaucoup d'entre vous et de nos concitoyens sont déstabilisés dans un monde qui connaît de gros bouleversements depuis plusieurs décennies. Les repères communs demeurés stables pendant longtemps ont maintenant disparu et, de ce fait, beaucoup se trouvent désorientés. Par ailleurs les sujets dont les médias nous rabattent constamment les oreilles suscitent l'inquiétude, entretiennent les peurs de toutes sortes et génèrent l'angoisse, dans une société dépourvue d'horizon spirituel.

D'aucuns sont tentés de se lamenter sur ce qui n'est plus, d'entretenir la nostalgie d'un passé idéalisé et de se replier sur eux-mêmes. Mais cela se révèle

totallement stérile et contraire à notre identité missionnaire. Il convient plutôt d'écouter ce que nous inspire l'Esprit Saint dans cette situation inédite et de nous interroger : comment sommes-nous appelés à vivre notre foi dans un contexte nouveau ? Imaginez plutôt ce que vous feriez si demain vous deviez





débarquer sur un continent qui vous est totalement étranger et vous trouver soudain immergés dans une culture radicalement différente de celle dans laquelle vous avez grandi !

Dans notre diocèse nous avons la chance de bénéficier de l'exemple de grands saints qui ont précisément su s'adapter pour annoncer l'Évangile dans des circonstances nouvelles. Je pense à saint François de Sales confronté au protestantisme ; à saint Vincent de Paul rencontrant des pauvretés multiformes ; à saint Jean-Marie Vianney dans l'univers post-révolutionnaire ; ou bien encore à saint Pierre Chanel abordant en Océanie. Vous remarquerez le point commun à tous : ils ont été initiateurs d'un véritable renouveau parce qu'ils ont commencé par se convertir eux-mêmes ! Inspirez-vous donc de ce qu'ils ont fait à leur époque, afin d'inventer, vous aussi, la réponse adaptée à notre temps !

Quelques jalons pour progresser sur ce chemin

Je vous propose quelques jalons destinés à vous aider à progresser sur ce chemin inconnu. La première exigence qui nous incombe est de poser un regard bienveillant sur toutes les personnes rencontrées, spécialement celles qui nous inquiètent parce qu'elles ne nous ressemblent pas, par exemple les jeunes générations, ou bien les personnes qui ont d'autres orientations morales, religieuses

*Les saints du diocèse,
détail de l'icône des Saints
K. Poikans, église de Villars-les-Dombes*

ou politiques. Il y a un véritable combat à mener pour résister à la tentation de les diaboliser en raison de la médiatisation à outrance de certains événements et sous la pression des réseaux sociaux. Nous oublions trop souvent que la création est bonne. Il serait absurde de nier qu'elle est abîmée et déformée par le péché, tant cela est évident ; mais cela ne doit jamais nous faire cesser pour autant d'affirmer qu'elle est fondamentalement bonne, car le monde est créé par un Dieu bon et l'homme est créé à l'image et à la ressemblance de ce Dieu. Il est donc impératif d'accueillir ce qu'il y a de bon chez autrui et de porter un regard d'espérance sur tout être humain, en considérant que, même quand celui-ci a emprunté des chemins de mort, il demeure néanmoins toujours capable du meilleur s'il se laisse atteindre par la grâce.

Deuxièmement, comme on le fait dans une situation d'urgence, il est vital d'abandonner l'accessoire pour se consacrer à l'essentiel. Cette exigence appelle une conversion personnelle. Car nous sommes avertis que s'il n'est pas cohérent, notre témoignage n'est pas recevable. En étudiant la vie des saints vous pouvez vérifier que c'est en payant très concrètement de leur personne que ceux-ci ont touché leur entourage et ont eu

un rayonnement qui dure encore. Pensez par exemple à saint Pierre Chanel que les futuniens avaient surnommé « l'homme au cœur bon ». Ou bien encore à saint Jean-Marie Vianney dont un pèlerin avait déclaré après l'avoir rencontré : « J'ai vu Dieu dans un homme ».

Troisièmement, cela nous oblige à repenser de manière juste le rapport entre l'Eglise et le monde. D'une part, si nous omettons un troisième terme, qui est le Royaume de Dieu, notre regard s'en trouve limité et donc faussé. L'Eglise n'est pas une société parfaite ; elle n'est pas identifiable au Royaume qu'elle a pour vocation d'annoncer ! D'autre part, si nous ne considérons pas l'Eglise pour ce qu'elle est, savoir l'Epouse du Christ et le Corps du Christ, nous nous laissons enfermer par le regard partiel et souvent partial des sociologues, des politiciens et des journalistes. Méditons plutôt sur le mystère de cette Eglise à laquelle le Christ s'est uni et dont on ne peut le dissocier sans dénaturer la Révélation¹ !

Quatrièmement, il est nécessaire de garder à l'esprit que l'évangélisation est d'abord l'œuvre de Dieu et que le premier acteur de la mission est l'Esprit Saint, comme le manifeste clairement la lecture des Actes des Apôtres². Nous risquons de nous essouffler et de nous épuiser vainement si nous prétendons maîtriser la mission³. Le pape François nous exhorte à ne pas faire partie de ceux qui tombent dans le pélagianisme, c'est-à-dire ceux qui « en définitive font confiance uniquement à leurs propres forces et se sentent supérieurs aux autres parce qu'ils observent des normes déterminées ou parce qu'ils sont inébranlablement fidèles à un certain style catholique »⁴.

Cinquièmement, pour être témoins de l'espérance chrétienne, il est capital de

se souvenir que le Christ est victorieux des puissances des ténèbres et que nous participons déjà à sa victoire : « Dans le baptême, vous avez été mis au tombeau avec lui et vous êtes ressuscités avec lui par la foi en la force de Dieu qui l'a ressuscité d'entre les morts » (Colossiens 2, 12). Nous devons nous garder de nous laisser impressionner par le dragon menaçant, car celui-ci a déjà été vaincu par le Christ. Si nous demeurons unis au Christ, le Malin ne peut plus nous vaincre au cours du combat dans lequel nous sommes engagés. Nous vivons certes dans un monde encore chaotique, mais nous avons à y être des témoins passionnés et paisibles du monde qui vient (voir Apocalypse 12) et à adopter le style de vie résolument prophétique exigé par saint Paul : « Si donc vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les réalités d'en-haut » (Colossiens 3, 1).

Trois orientations concrètes

Je vous propose trois orientations concrètes à mettre en œuvre pour répondre à ce que Dieu nous demande dans le contexte présent. Pour commencer, je vous exhorte à vivre votre foi en petites fraternités locales de disciples missionnaires. Les membres de celles-ci ont pour vocation de se réunir régulièrement pour méditer la Parole de Dieu dans les Ecritures, puisque « La Bible est le livre du peuple du Seigneur qui, dans son écoute, passe de la dispersion et de la division à l'unité. »⁵. Il s'agit aussi de prier ensemble, vivre l'échange fraternel et rayonner par la charité concrète. Je vous invite à imiter l'exemple des saintes femmes et des apôtres qui s'édifient mutuellement en racontant ce qu'ils ont vécu avec le Christ Ressuscité (voir Luc 24, 9-12 et 33-35) : que chacun apprenne à témoigner très simplement et humblement de ce Dieu fait pour lui,

sans crainte de montrer ses fragilités et d'exprimer son expérience de salut.

Ces fraternités doivent être ouvertes à tous. Vous entendez comme moi la plainte de ceux qui déplorent la déshumanisation des rapports sociaux et aspirent légitimement à davantage de fraternité (c'est l'une des revendications perceptibles à travers le mouvement des « gilets jaunes »). D'une part, j'attire votre attention sur la présence à développer auprès des personnes les plus fragiles et les plus isolées, afin de leur manifester la charité du Christ. D'autre part, je vous suggère d'animer des temps de prière dans vos églises et de mettre en place des missions d'évangélisation pour visiter les personnes à domicile, notamment les populations d'implantation récente.

La paroisse peut se définir comme la communion de ces petites fraternités de proximité. Comme vous l'entendez bien, il ne s'agit certes pas de concentrer la vie paroissiale en désertant les villages et les quartiers périphériques, mais d'assurer une présence chrétienne de proximité en s'appuyant sur un pôle missionnaire. Le curé qui est nommé au service de la communauté paroissiale n'a pas vocation à être partout pour assurer une espèce de service du religieux, mais les baptisés doivent être des disciples-missionnaires là où ils vivent.

Ensuite, il est indispensable de valoriser le sens du dimanche et de l'Eucharistie dominicale. Celle-ci a pour vocation de rassembler largement les petites fraternités locales dans un lieu qui constitue le cœur de ce que j'appelle un pôle missionnaire. Vous n'êtes pas sans savoir que ce qui caractérise les chrétiens depuis toujours, c'est d'abord leur rassemblement dominical pour célébrer le Christ Ressuscité et rendre

gloire à Dieu. Il ne fait donc pour moi aucun doute que dans les années à venir, les disciples authentiques du Christ se distingueront par le choix qu'ils feront de se donner les moyens de prendre part à la messe dominicale. Ils ne mettront pas en balance la priorité de l'Eucharistie avec une autre activité plus ou moins attrayante ; ils ne négocieront pas un horaire qui leur conviendrait mieux ou un style de chant qui rejoindrait davantage leurs goûts. Ils ne s'effrayeront pas de quelques kilomètres à parcourir, mais ils organiseront le co-voiturage et prendront en charge ceux qui ne peuvent se déplacer seuls (personnes âgées et enfants), sans omettre de rendre visite à ceux qui ne peuvent plus bouger, pour aller prier avec eux et leur porter la Communion⁶.

Enfin, dans tout ce que vous faites, ayez toujours en tête les repères donnés par Actes 2, 42 : prière, formation, fraternité, service, annonce. Ayez le réflexe de vérifier que ces cinq essentiels de la vie chrétienne sont constamment pris en compte dans tout ce que vous mettez en place, que ce soit en famille (ce qu'on appelle l'Eglise domestique), dans un groupe, une fraternité locale ou dans un pôle missionnaire.

Ce que nous avons à vivre est une aventure délicate mais passionnante. Les habitudes sont certes difficiles à bousculer, mais l'appel à changer est en fin de compte une chance : nous voici conviés à prendre davantage au sérieux l'Évangile et à manifester en quoi la rencontre personnelle avec Jésus Christ est un événement qui révolutionne notre existence, ouvrant des horizons nouveaux, créant un dynamisme certain et générant l'espérance.

Vous avez pu constater que j'ai progressivement supprimé des services



Messe à Ambérieu-en-Bugey

diocésains pour lesquels nous n'avons plus les moyens humains nécessaires et qui, surtout, ne correspondent plus aux besoins présents. En revanche j'ai institué un conseil diocésain pour l'évangélisation, qui a pour rôle de se mettre au service des paroisses, à leur demande, pour les aider à entrer résolument et avec confiance dans la conversion à laquelle nous appelle l'Esprit Saint. Nous inscrivant dans la dynamique impulsée par Pentecôte 2012, nous nous orientons maintenant vers la célébration des 200 ans du diocèse dans sa configuration actuelle (2022-2023). En relisant notre histoire, nous percevrons comment nos prédécesseurs ont relevé les défis missionnaires de leur époque et cela nous inspirera pour relever ceux du présent. Avec une assurance renouvelée, nous ferons retentir la Bonne Nouvelle de Dieu « Voici que je fais toutes choses nouvelles » (Ap. 21, 5).

+ Pascal Roland

¹ Je vous invite à lire ou relire : l'encyclique *Ecclesiam suam* de Paul VI et la constitution dogmatique *Lumen Gentium* du concile Vatican II

² Voir par exemple Actes 1, 8 ; Actes 2, 4 ; Actes 5, 32 ; Actes 9, 17 et 31 ; Actes 13, 2 ; Actes 20, 22 ; Actes 21, 11

³ « Si le Seigneur ne bâtit la maison, les bâtisseurs travaillent en vain » (Psaume 126)

⁴ Pape François, *Exhortation apostolique Gaudete et Exsultate*, n° 49

⁵ Par le récent *Motu proprio Aperuit illis*, le pape François a institué le *Dimanche de la Parole de Dieu*, qui sera célébré le 3^e Dimanche du Temps Ordinaire (26 janvier 2020), afin que le peuple vive un « rapport décisif avec la Parole vivante que le Seigneur ne se lasse jamais d'adresser à son Épouse ».

⁶ A ce propos, si vous ne l'avez pas déjà fait, je vous engage vivement à lire et méditer la lettre apostolique de Jean-Paul II *Dies Domini* sur la sanctification du dimanche.

Agenda de Mgr Roland

Du jeudi 28 novembre au mercredi 4 décembre

Visite pastorale du groupement de Pont-de-Veyle

Vendredi 6 décembre

Conseil diocésain des Affaires économiques et collège des consultants
Rencontre des délégués diocésains au diaconat permanent
Rencontre des nouveaux responsables de la Communauté du Sappel

Samedi 7 décembre

Journée Arc-en-Ciel pour les adultes qui se préparent aux sacrements de l'initiation chrétienne
Soirée avec les pèlerins marcheurs de l'Évangile, chemin d'Assise et chemin de St-Jacques

Dimanche 8 décembre

Messe avec engagement des Équipes St-Vincent à Châtillon-sur-Chalaronne

Lundi 9 décembre

Solennité de l'Immaculée Conception
Formation « Emprise, abus de pouvoir, abus spirituels sur mineurs et personnes vulnérables » à la CORREF à Paris

Mardi 10 décembre

Conseil d'administration de l'Association diocésaine
Bureau du Conseil presbytéral
Conseil diocésain de l'Enseignement catholique

Mercredi 11 décembre

Rencontre de l'économiste et du vicaire général
Conférence de Michel Maxime EGGER, « Accomplir l'unité entre Dieu, l'être humain et la terre »

Jeudi 12 décembre

Visite pastorale du groupement paroissial de Misérieux

Du vendredi 13 au dimanche 15 décembre

Visite pastorale du groupement paroissial d'Ars

Mardi 17 décembre

Visite canonique au Carmel d'Ars (questions économiques)

Mercredi 18 décembre

Rencontre des évêques référents pour la Maison St-François de Sales à Paray-le-Monial

Jeudi 19 décembre

Messe et déjeuner avec la curie diocésaine
Travail avec le conseil du séminaire à Ars

Vendredi 20 décembre

Rencontre du directeur diocésain de l'Enseignement catholique et du vicaire général
Fraternité missionnaire diocésaine

Samedi 21 décembre

Rencontre des séminaristes du diocèse

Lundi 23 décembre

Réunion de travail entre évêques sur les Missionnaires diocésaines

Mardi 24 décembre

Messe à Seillon-Repos
Messe de la nuit à la co-cathédrale Notre-Dame de Bourg-en-Bresse

Mercredi 25 décembre

Messe au centre pénitentiaire de Bourg-en-Bresse

Du jeudi 26 décembre au jeudi 2 janvier

Prédication d'une retraite pour jeunes en discernement de vocation à l'Abbaye Saint-Benoît-sur-Loire

Offrandes de Messe et honoraires des prédicateurs

Mise à jour de l'annuaire diocésain 2020
(pp. 211-212)

attendre que les fidèles soient suffisamment informés. Dans ce cas,

Offrandes de Messe

Selon la décision des évêques lors de leur récente assemblée plénière à Lourdes et le décret de Mgr Pascal Roland en date du 21 novembre 2019 :

1 À dater du 1^{er} janvier 2020, les montants conseillés pour les offrandes de Messe seront ainsi fixés dans le diocèse de Belley-Ars :

- Messe : 18 €
- Neuvaine de Messes : 180 €
- Trentain de Messes : 580 €

2 S'il est permis aux fidèles de donner une offrande supérieure, il n'est pas permis aux prêtres d'exiger davantage. Ceux-ci accepteront même volontiers une offrande inférieure afin de permettre aux fidèles qui n'en auraient pas autrement le moyen de faire célébrer une messe.

3 Pour l'application de cette augmentation, les prêtres pourront

Explications :

1 La précédente augmentation remontait au 1^{er} janvier 2014 (cf. décret promulgué sur le site internet du diocèse en décembre 2013 et publié dans EPA de janvier 2014). Cette pratique des intentions et offrandes de Messe est encouragée depuis les origines de l'église. En 2012, elle a fait l'objet de Directives diocésaines, promulguées dans Églises des Pays de l'Ain, numéro de mars 2012.

2 Selon cette pratique, les fidèles ont la possibilité de participer à la sainte Messe, non seulement par leur présence, mais aussi en établissant une sorte de contrat avec le prêtre célébrant :

- Le prêtre accepte de célébrer la Messe à l'intention demandée : en action de grâce, pour un proche, pour des malades, pour des défunts ou pour des intentions particulières.
- Le fidèle accepte, ce jour-là, de participer à la subsistance et au ministère du prêtre par une offrande. Lorsqu'un



fidèle donne une offrande de Messe pour aider un prêtre, sans préciser son intention, la Messe est célébrée aux intentions du donateur.

3 L'objet de cette offrande est d'associer les fidèles à la vie et au ministère du prêtre le jour où celui-ci offre la Messe à leurs intentions. Mais un prêtre peut toujours accepter d'offrir une Messe avec une participation moindre et même sans offrande, surtout pour des intentions confiées par des fidèles dénués de ressource ou par des enfants.

4 Rappelons que les ressources mensuelles ordinaires des prêtres en activité sont ainsi calculées (en sachant que sont pris en charge le logement et les frais de déplacement liés au ministère):

- Le traitement diocésain (595 €) : grâce à la participation annuelle des fidèles au Denier de l'Eglise et aux offrandes versées à l'occasion des baptêmes, mariages, funérailles (le casuel, dont une part est versée au diocèse, l'autre restant à la paroisse pour ses charges).
- Les offrandes de messe (425 €).

Honoraires des prédicateurs et conférenciers

Les informations suivantes concernent les intervenants prêtres, diacres ou religieux : ils ne concernent pas les intervenants laïcs, sauf si ceux-ci le souhaitent. Les montants sont donnés à titre indicatif et minimum. Ils augmentent de 1% par rapport aux montants proposés en 2019 et sont présentés différemment pour des raisons fiscales : il est préconisé dorénavant de distinguer le montant de l'offrande de Messe des honoraires, comme c'était déjà le cas du remboursement des frais de déplacement.

Ainsi selon la Circulaire verte n° 9-2019 (novembre 2019) adressée aux économistes diocésains par le Conseil pour les affaires économiques, sociales et juridiques de la Conférence des Évêques de France, le montant indicatif des honoraires pour rémunérer les prédicateurs, experts et conférenciers est augmenté de 1%, **à dater du 1^{er} janvier 2020**. S'il y a lieu il faut en outre ajouter le remboursement éventuel des frais de déplacement (billet de train ou 0,34 €/km) et les offrandes de Messe (18 € par Messe).

1 Intervention d'une heure : 53 €

2 Conférence, exposé, expert intervenant pour une réunion d'une soirée : 96 €.

3 Une journée de recollection (2 interventions) : 115 €.

4 Un week-end : 181 €.

5 Retraite ou session de plusieurs jours : 115 € par jour.

Pour déterminer le montant de l'honoraire, il convient de tenir compte également du caractère plus ou moins spécialisé de l'intervention et du temps nécessaire à sa préparation.

Pour le montant des frais de déplacements, voir ce qui est dit dans l'annuaire diocésain 2020, p. 212, observation 1.

Pour le règlement des honoraires, des offrandes de Messe et du remboursement des frais de déplacement, il convient, en vue de la déclaration des revenus pour le calcul de l'impôt, d'établir une note distinguant bien ces trois éléments : en effet seuls les honoraires reçus seront à déclarer.

Validation de la nouvelle traduction du Missel Romain

La Conférence des évêques de France a reçu de la Congrégation pour le culte divin et la discipline des sacrements, le décret de « confirmatio » de la traduction de la troisième édition typique du Missel Romain.

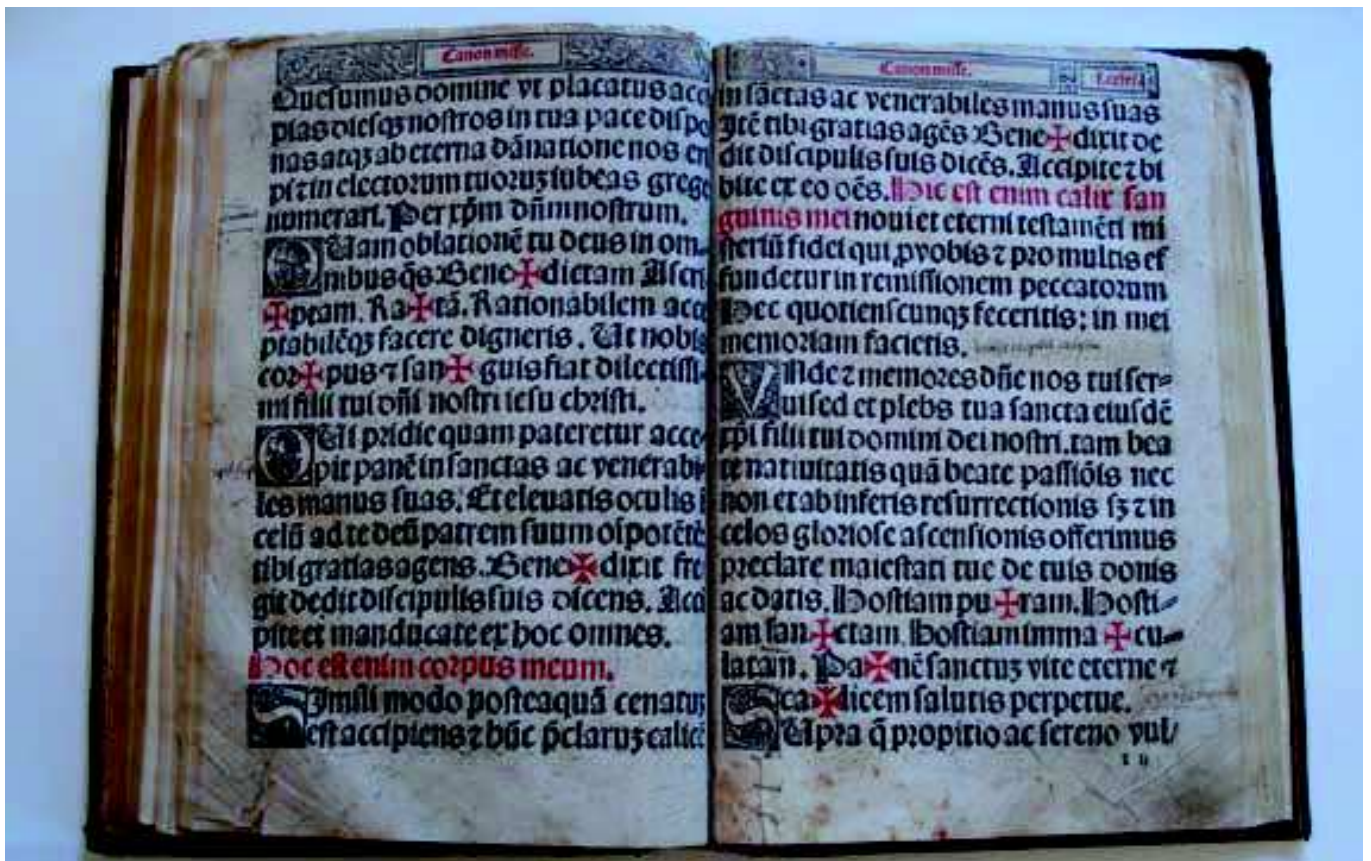
Fruit d'un travail de plusieurs années, initié depuis 2002, cette traduction qui a réuni évêques et experts répond aux attentes formulées dans le motu proprio *Liturgiam authenticam* (2001), puis de *Magnum principium* (2017). Ce dernier texte demandait aux conférences épiscopales de respecter trois principes de fidélité au texte de l'*Editio typica* : fidélité au texte original, fidélité à la langue dans laquelle il est traduit, et fidélité à l'intelligence du texte utilisé par les destinataires.

La nouvelle édition du Missel Romain a pour objectif de proposer une plus juste traduction du texte typique latin. S'il ne s'agit pas d'une réforme du Missel, cette

nouvelle traduction permet de faire faire au peuple chrétien un pas supplémentaire pour entrer dans l'intelligence du mystère pascal du Christ. Certaines paroles qui sont prononcées par le prêtre dans le déroulement de la messe ou par l'assemblée sont amenées à changer.

La phase d'édition de la nouvelle traduction du Missel Romain va débiter et la version imprimée devrait pouvoir être mise en application pour l'Avent 2020 et devenir définitive dans les paroisses de France à partir du lundi 24 mai 2021 mémoire de « Marie, Mère de l'Église ».

Le missel de Belley de 1527
Page de la consécration



Mémoire de Notre-Dame de Lorette

Le 7 octobre 2019, le cardinal Sarah, Préfet de la Congrégation pour le Culte Divin et la Discipline des Sacrements a signé un décret inscrivant la célébration de la bienheureuse Vierge Marie de Lorette au 10 décembre dans le calendrier romain général.

Le Sanctuaire de Lorette, situé en Italie, sur la côte adriatique, renferme la « Maison sainte », maison où la Vierge Marie reçut l'Annonciation de l'Ange, déplacée là, selon la légende, par des anges.

Ce sanctuaire est fréquenté « par de nombreux pèlerins pour nourrir leur foi en la Parole de Dieu faite chair pour nous », précise le cardinal Sarah. « L'humble servante du Seigneur est devenue la maison de Dieu, l'image la plus pure de la sainte Église. » Ce sanctuaire met également en valeur les vertus évangéliques de la Sainte Famille. Enfin, Notre-Dame de Lorette est la patronne des aviateurs.

Les textes liturgiques en latin pour la célébration de l'eucharistie et la liturgie des heures ont été publiés. Vous trouverez ci-contre l'oraison (qui correspond à la seconde prière de la messe en l'honneur de Marie, Fille de Sion) et les références des lectures pour la messe. Quant à l'office des lectures, sa traduction sera publiée dès qu'elle aura été approuvée.

Illustration : la Translation de la Sainte Maison de Lorette, attribué à Saturnino Gatti, Metropolitan Museum, env. 1510



10 décembre

Bienheureuse Vierge Marie de Lorette Mémoire

Du commun de la bienheureuse
Vierge Marie

Prière

Seigneur Dieu,
pour accomplir la promesse
faite à nos pères,
tu as choisi la Vierge Marie
pour qu'elle soit la mère du Sauveur ;
aide-nous à suivre son exemple,
dans son humilité qui te fut agréable
et dans son obéissance
dont nous ressentons le bienfait.
Par Jésus Christ.

Première lecture : Is 7, 10-14 ; 8, 10

Psaume : Lc 1, 46-47. 48-49. 50-51.
52-53. 54-55

Alleluia : Lc 1, 28

L'ange entra chez elle et dit :
« Je te salue, Comblée-de-grâce,
le Seigneur est avec toi. »

Évangile : Lc 1, 26-38

Informations diocésaines

Nominations

Aumônier

M. l'abbé Stanislas Darmancier, vicaire dans la paroisse de Notre-Dame de Bourg-en-Bresse, est nommé en outre conseiller spirituel diocésain des Equipes Notre-Dame, secteur de Bourg-en-Bresse, pour une durée d'un an renouvelable, à dater du 1^{er} septembre 2019.

Responsable

Mme Damienne Van Beek est nommée responsable diocésaine de la pastorale des personnes handicapées, en lien avec M. l'abbé Patrick Clément, délégué diocésain pour la pastorale de la santé, pour une durée de trois ans renouvelable, à dater du 1^{er} décembre 2019.

Décès dans la famille diocésaine

M. Gabriel Massembo, père de l'abbé Gabriel Massembo, prêtre fidei donum du diocèse de Brazzaville et administrateur du groupement paroissial de Viriat, est décédé mardi 19 novembre à Brazzaville, à l'âge de 82 ans. La messe dominicale anticipée du samedi 23 novembre à Saint-Pierre Chanel a été célébrée à son intention. Ses obsèques ont été célébrées samedi 30 novembre, en la paroisse Ndonga Marie de Brazzaville (République du Congo).

M. Claude Revel, père de l'abbé Laurent Revel, curé du groupement paroissial d'Oyonnax, est décédé mardi 19 novembre 2019, à l'âge de 91 ans. Ses obsèques ont été célébrées à Saint-André-d'Huiariat, le samedi 23 novembre.

Madame Juliette Mainaud, née Chenal, mère de l'abbé Emmanuel Mainaud, curé du groupement paroissial Saint-Martin-Combe-du-Val (Lantenay), est décédée

dimanche matin 24 novembre 2019. Ses obsèques ont été célébrées à Vougy (42) près de Roanne, le mercredi 27 novembre.

Assises de l'Immobilier

L'assemblée commune du Conseil des affaires économiques et du Collège des consultants, le mardi 1^{er} octobre 2019, a procédé à une évaluation du processus des Assises diocésaines de l'immobilier pendant l'année pastorale 2018-2019, en particulier du travail du Comité des Assises de l'Immobilier (CAI) et du rôle du Conseil Immobilier de Programmation (CIP) selon les Directives des Assises diocésaines de l'immobilier (cf. EPA 2018, n°4, Numéro spécial du 1^{er} avril, numéros 2.01, 2.06, et 3.05, pp. 9-11).

Le 5 octobre 2019, en la fête de saint Arthaud, Mgr Pascal Roland a pris les décisions suivantes selon l'avis reçu :

- 1** Le Conseil immobilier de programmation est dissous, à dater du 1^{er} septembre 2019.
- 2** La mission du conseil dissous, en particulier la validation et la programmation des projets immobiliers supérieurs à 70 000 €, est confiée à l'assemblée commune du Conseil diocésain des affaires économiques et du collège des consultants, à laquelle seront invités le vicaire général et l'économiste diocésain.
- 3** En vue de cette validation, il est demandé au Comité des Assises de l'Immobilier de présenter un dossier récapitulatif du processus et les conclusions de l'instruction.

Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église

La Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église (CIASE) continue son travail d'étude et d'analyse du phénomène de la pédophilie dans l'Église depuis les années 50. Dans ce cadre, elle a lancé un premier appel à témoignage avant l'été. Aujourd'hui, la CIASE souhaite relancer cet appel et l'Église de France lui apporte son concours.

Quatre missions ont été confiées à la CIASE :

- **Faire la lumière**

Libérer la parole, écouter les victimes (mineurs et personnes vulnérables), recueillir les témoignages est au cœur des missions de la commission.

- **Comprendre**

La commission doit examiner les suites qui ont été réservées aux abus sexuels depuis 1950, en tenant compte du contexte des époques concernées.

- **Prévenir**

La commission évaluera la pertinence et l'efficacité des dispositions prises par l'Église catholique depuis le début des années 2000.

- **Proposer**

La commission fera les propositions les plus aptes à reconnaître la souffrance des victimes, corriger les manquements constatés et empêcher la répétition de ces drames.

Un tract est destiné à être distribué et mis à disposition dans les lieux qui vous paraîtront propices : accueils paroissiaux, présentoirs d'églises, événements particuliers... Une affichette est également disponible, pour être apposée dans les lieux de vie de l'Église : églises, salles de réunion, de catéchisme, etc.

- **Contact :**

7 jours sur 7 de 9h à 21h

01 80 52 33 55

victimes@ciase.fr

Service CIASE - BP 30132 75525 Paris Cedex 11

www.ciase.fr

Pour s'informer et se former à la prévention contre les abus sexuels, le diocèse de Lyon a mis en place un site Internet comprenant de nombreux outils de formation et de prévention. Une série de 12 entretiens filmés a été réalisée avec des victimes, psychiatres, policier, magistrat, journaliste, théologien, pasteurs. Autant d'analyses et de points de vue qui se doivent d'être connus et compris par tous ceux qui sont engagés au service de l'Église.



Départ des Soeurs de Saint-Joseph du quartier des Vennes à Bourg

**Discours de la responsable provinciale
le dimanche 17 novembre à la Chapelle
des Vennes**

Ce n'est pas de gaîté de cœur que nous retirons des communautés, vous le savez. Vous savez aussi que notre Congrégation St-Joseph de Bourg, devenue St-Joseph de Lyon par fusion, il y a maintenant 23 ans, a été très implantée dans l'Ain... Aujourd'hui, nous sommes, en France, une Province vieillissante de cette Congrégation.

Certes, des sœurs sont présentes encore en divers lieux, et à Bourg entre autres. Et nous savons l'engagement des unes et des autres dans la vie de l'Eglise locale, dans la vie de la cité, la vie des quartiers. Engagements en paroisse, dans diverses associations de solidarité, engagement pastoral, visite aux personnes malades ou âgées ; et puis des sœurs engagées aussi dans des Institutions de la Congrégation.

Et je sais combien le départ des sœurs Nicole Duraffourg et Elisa Goy touche cette communauté des Vennes. Leur présence, chacune à leur façon ; leur action, en divers lieux ; leur engagement de vie religieuse selon le charisme de notre Congrégation nous appelant à oeuvrer à l'UNION... des hommes entre eux et des hommes avec Dieu... Par tout cela, elles étaient d'humbles témoins dans ce quartier.

Mais vous savez que dans notre situation de Province, il y a forcément des retraits de communauté. La demande qui est faite à Nicole et Elisa, conséquence de notre situation, va dans le sens du regroupement de nos forces. Nicole rejoint une communauté à Lyon, il lui est donné

un « temps sabbatique », temps de reprise, de formation. Elisa rejoint aussi Lyon dans une autre communauté, à la Croix Rousse, où je sais qu'elle saura trouver à se rendre présente à des personnes qui en auraient besoin. Et les deux sœurs, Marie-Thérèse Blanc et Simone Camus, au service de nos sœurs à la Maison de Retraite de Jasseron, et qui rejoignaient la communauté des Vennes, feront prochainement partie de la communauté de la Rue Baudin à Bourg.

Mais l'Eglise continue son chemin, le peuple des baptisés s'efforce d'accomplir sa mission... et nous, les sœurs, comme tout baptisé, ne sommes qu'un petit instrument dans la main de Dieu. Le message du Christ, le message de l'Evangile, message de vie, continue sa route aux Vennes par la foi et l'engagement de vous tous.

Bien sûr, comme nous en avons parlé avec quelques personnes en responsabilité dans la paroisse, il y a encore des sœurs de St-Joseph à Bourg, et nous verrons avec elles comment un lien avec les Vennes pourra demeurer ; à travers, peut-être un engagement précis... je ne sais pas... Cette réflexion nous la ferons avec nos sœurs de Bourg très prochainement.

Et je veux, en terminant, vous remercier d'accepter, dans la foi, ce changement, ce retrait de notre communauté. Nous vivons ensemble la situation d'aujourd'hui ; la situation du monde, de l'Eglise. Je veux croire que nous avancerons toutes et tous dans la certitude que le Seigneur est là et qu'Il accompagne son peuple.

**Sr Marie-Claire Berchet
responsable provinciale
des Soeurs de St-Joseph**

Les Dominicaines de l'Eucharistie, de Sens-Auxerre à Belley-Ars



Les Sœurs Dominicaines de l'Eucharistie, fondées à Sens en 1920, ont été accueillies dans le diocèse de Belley-Ars le 15 septembre 2006.

Après plusieurs années à Cerdon, elles se sont installées à Neuville-sur-Ain (325, route de Genève) en 2015.

À dater du 21 novembre 2019, l'archevêque de Sens-Auxerre et l'évêque de Belley-Ars ayant donné leur accord, le siège de leur institut est transféré de l'archidiocèse de Sens-Auxerre dans le diocèse de Belley-Ars.

L'Institut des Dominicaines de l'Eucharistie relève donc désormais de la juridiction de l'évêque de Belley-Ars. Toutes les questions qui, selon les normes du droit canonique et du droit propre, relèvent de la compétence de l'évêque diocésain du siège de l'institut sont donc maintenant soumises à l'évêque de Belley-Ars. Celui-ci exerce sa sollicitude spéciale sur l'institut des Dominicaines de l'Eucharistie de telle sorte qu'il poursuive sa vocation contemplative selon le charisme fondateur et le bien de l'Église.

Notre Institut des Sœurs Dominicaines de l'Eucharistie est né dans la nuit du 24 au 25 décembre 1920 à Sens dans l'Yonne. Groupées autour de notre Père Fondateur, le Frère Dominique Augustin Brisset (1875-1961) et de celle que Dieu avait choisie pour être sa collaboratrice Sœur Imelda du Saint Sacrement (1884-1961), nos premières sœurs veulent vivre selon leur devise « Dans le rayonnement de l'Hostie, vivre et rayonner ». L'affiliation à l'Ordre Dominicain a lieu le 22

septembre 1923 et l'érection canonique le 21 novembre de la même année. Notre Congrégation, contemplative apostolique oeuvrera de 1920 à 2006 dans le Diocèse de Sens-Auxerre.

Depuis 2006 nous commençons un nouveau chapitre de notre vie dans le Diocèse de Belley-Ars, accueillies provisoirement par nos Sœurs Dominicaines du Cœur Immaculé de Marie à Bourg en Bresse par notre appartenance à la Fédération Sainte Catherine de Sienne (fondée en 1967). Nous nous installons ensuite à Cerdon de 2009 à 2015 jusqu'à l'arrivée dans notre Maison à Neuville-sur-Ain au cœur du Secteur de Pont d'Ain.

Notre vie de consacrées, contemplatives-apostoliques est une vie toute centrée sur le Christ Vivant parmi nous dans le Sacrement de l'Eucharistie. Le mystère eucharistique est au cœur de notre vie, avant tout contemplative. L'Hostie est le centre de notre vie consacrée à Dieu, de notre intimité personnelle avec le Christ, de notre vie fraternelle en

Communauté. Elle est aussi la source de notre rayonnement apostolique.

Notre vie est « présence à la Divine Présence », puisant toute notre force du cœur à cœur avec Jésus-Eucharistie, Vivant et Présent parmi nous sur l'autel au moment du Saint Sacrifice de la Messe et demeurant caché mais rayonnant au Tabernacle.

Notre Fondateur nous recommandant au moment de sa mort, « de toujours rester fidèles aux besoins actuels de l'Eglise, comme filles de l'Eglise », nous confirme encore aujourd'hui à discerner et à répondre aux diversités des appels qui peuvent nous être demandés. Selon notre capacité et possibilité à répondre, gardant toujours le souci du primat de notre vie conventuelle nous y répondons joyeusement. Tout engagement de notre part veut être vécu discrètement, sans éclat et même silencieusement dans un rayonnement joyeux, comme l'Hostie elle-même.

L'importance d'une vie commune intense et vraie est ressentie comme une nécessité pour accomplir les appels qu'entraînent nos divers apostolats : « l'idéal splendide qui nous est confié, c'est celui de l'unité eucharistique, vécue entre nous et diffusée par l'exemple dans la charité pure, vraie, forte, joyeuse » (Père Brisset).

La nuit de Noël 2020 nous fera entrer dans une année jubilaire, le centenaire de notre Fondation. D'une maison près de la Cathédrale de Sens à une Maison au bord de l'Ain, à Neuville.

Nous voulons rendre grâce pour tout ce que le Seigneur nous a

donné à vivre en Lui dans le Diocèse de Sens Auxerre et maintenant dans celui de Belley-Ars qui ce 21 novembre 2019 nous accueillera officiellement sous la juridiction de Monseigneur Pascal Roland.

Nous tenons à rendre grâce tout particulièrement à tous nos Pasteurs qui nous ont donné de vivre de l'Eucharistie dans nos deux Diocèses et qui nous donnent encore aujourd'hui une profonde Joie de vivre en Dieu et de Le donner à tous ceux qui rejoignent nos vies et y participent.

Les Soeurs Dominicaines

*Notre-Dame de Toute Grâce,
lieu de la fondation des Dominicaines
de l'Eucharistie à Sens.*



Assemblée plénière des Evêques à Lourdes : l'écologie intégrale, un chemin de conversion

A l'occasion de l'assemblée plénière d'automne de la CEF, du 5 au 10 novembre, chaque évêque a pu inviter deux baptisés de son diocèse, femme, homme, laïc ou prêtre, diacre ou consacré... engagés dans une conversion écologique.

Notre évêque était donc accompagné d'Isabelle Roussel (à gauche sur la photo), professeur émérite de climatologie, et de Caroline Belat, membre de la Pastorale de la Famille et du Conseil Diocésain pour l'Évangélisation



Il s'est passé quelque chose à Lourdes, au cours de cette assemblée plénière des évêques de France ! Le doit-on à sa composition, à la diversité des témoignages, à la manière synodale de travailler ensemble, à un nouveau processus (en se laissant bousculer et sans savoir où cela va nous conduire) ?

Nous avons entendu tous ensemble des informations, des témoignages, des cris qui ne pouvaient pas laisser indifférents. Pour ma part, j'ai pris conscience que nos cris d'émerveillement devant la Création, devaient se transformer très rapidement en cris d'alarme devant l'urgence de la situation écologique.

Pourquoi parler d'écologie ?

Mais pourquoi ce sujet, l'écologie intégrale, a-t-il été au cœur des travaux de cette assemblée ?

Le Conseil permanent de la CEF s'est demandé « ce qui, de notre époque, marquerait l'histoire ». Il lui a paru

évident de répondre à l'appel que le Pape François a lancé dans l'encyclique *Laudato Si* : « *Ecouter le cri de la terre et des pauvres* ».

Tout récemment encore, le pape a repris cet appel dans un message au directeur du Programme alimentaire mondial, en invitant à lutter contre la faim dans le monde en introduisant « *un style de vie qui donne à la nourriture l'importance qu'elle mérite* » et qui « *consiste à bien valoriser ce que nous donne la Terre notre mère. Personne ne peut être considéré exempt de la nécessité de combattre cette culture du gaspillage qui opprime tant de personnes, en particulier les pauvres et les personnes vulnérables de la société* ».

Un regard chrétien sur l'écologie

Face à cette préoccupation écologique, il est bon de rappeler notre spécificité chrétienne qui est notre regard sur la création et notre relation particulière avec elle. La création est comme un livre ouvert qui proclame la gloire de Dieu : « *Les cieux proclament la gloire de Dieu,*

et le firmament raconte l'ouvrage de ses mains » (Ps 19).

Les récits de la création dans le livre de la Genèse suggèrent que l'existence humaine repose sur trois relations fondamentales intimement liées : la relation avec Dieu, avec le prochain et avec la terre. L'harmonie entre le créateur, l'humanité et l'ensemble de la création a été détruite par le fait d'avoir prétendu prendre la place de Dieu et cela a dénaturé entre autres notre mission de « soumettre la terre, de la cultiver et la garder ». Il en résulte que notre maison commune crie en raison des dégâts que nous lui causons par nos abus.

L'encyclique *Laudato Si* fait un constat argumenté de la crise écologique actuelle et montre la gravité extrême du problème. Mais la question n'est pas abordée uniquement du point de l'écologie, elle interroge le sens de la vie tout entière : la vie humaine par rapport à celle de tout être vivant, le style de vie individuel et collectif et la signification donnée à l'idée de progrès. Ces interdépendances mettent en relief, tout particulièrement le lien entre pauvreté humaine et pauvreté de la terre, et entre expérience spirituelle

et dimension écologique.

Dans cette crise de civilisation, il nous faut apporter une dimension verticale si nous souhaitons apporter une solution durable. Il s'agit de contempler la Croix, pour accepter la sobriété. La sobriété vécue avec liberté et de manière consciente, est libératrice. « On peut vivre intensément avec peu, surtout quand on est capable d'apprécier d'autres plaisirs et qu'on trouve satisfaction dans les rencontres fraternelles, dans le service, dans le déploiement de ses charismes, dans le contact avec la nature, dans la prière » rappelle le pape François. La sobriété ne peut être vécue de façon heureuse que si nous n'excluons pas Dieu de notre vie.

C'est ce que nous avons touché du doigt, à Lourdes : l'écologie à vivre comme un chemin de conversion, un changement de cœur, une vocation, un appel de Dieu à prendre soin de nos frères et de notre maison commune.

Caroline Belat



Agenda diocésain

Exposition de crèches des 5 continents

Du 30 novembre au 29 décembre

Eglise St-Symphorien d'Ambérieu-en-B.

Contact : www.paroisse-amberieu.org

paroisse.amberieuenbugey@gmail.com

Formation pour accompagnateurs de jeunes

7 décembre de 9h à 17h

Maison JM Vianney à Bourg

Contact : paje.ain@gmail.com

04 74 32 86 57

Journée Mission : « Donner sa vie »

8 décembre 2019 de 10h à 16h30

Eglise de Villars-les-Dombes

Journée avec Mgr Teissier, archevêque émérite d'Alger, pour le 1^{er} anniversaire de la béatification des Martyrs d'Algérie.

Contact : www.paroisse-villars.com

06 20 03 22 44

Comment adapter les techniques de la communication à la prédication

Du 8 au 10 décembre

Foyer sacerdotal à Ars-sur-Formans

Formation pour prêtres et diacres avec Madeleine Deschamps, professeur de philosophie, de théâtre et formatrice en communication en entreprise.

Contact : accueil@sjmv.net

04 74 08 19 00

Journée d'Évangélisation à Montrevel

14 décembre 2019 de 15h à 21h30

Eglise de Montrevel-en-Bresse

Contact : www.paroisse-montrevel.fr

04 74 30 80 50

Week-end Oraison Filles

Du 3 au 5 janvier

Monastère des Voirons

Contact : paje.ain@gmail.com

04 74 32 86 57

Sommaire

Lettre pastorale pour l'avent 2019.	p. 1
Agenda de Mgr Roland	p. 6
Offrandes de messes	p. 7
Nouvelle traduction du Missel	p. 9
Mémoire de Notre-Dame de Lorette	p. 10
Informations diocésaines	p. 11
Commission indépendante sur les abus sexuels dans l'Église	p. 12
Départ des Soeurs de St-Joseph des Vennes	p. 13
Dominicaines de l'Eucharistie	p. 14
Assemblée des Evêques à Lourdes	p. 16
Agenda diocésain	p. 18

Église des Pays de l'Ain

Bulletin officiel du diocèse de Belley-Ars
C.P.P.A.P. n° 1018 G 83912

Date de parution : 1^{er} décembre 2019

Directeur de la publication : P. F. Pelletier

Rédaction et mise en page : SDPC

Crédits photos : JF Grimmer - paroisse d'Ambérieu (p. 5), Wikipedia (p. 10), Diocèse de Lyon (p. 12), Dominicaines de l'Eucharistie (p. 14-15), CEF (p. 17), SDPC.

Image de couverture :

Contact : Service Diocésain de Pastorale de la Communication

31, Rue du Dr Nodet – CS 60154

01004 Bourg-en-Bresse Cedex

04 74 32 86 69

communication@belley-ars.fr

belley-ars.catholique.fr